

INFORMATIONS ET CONTACT

FABRICE

06 86 32 51 02

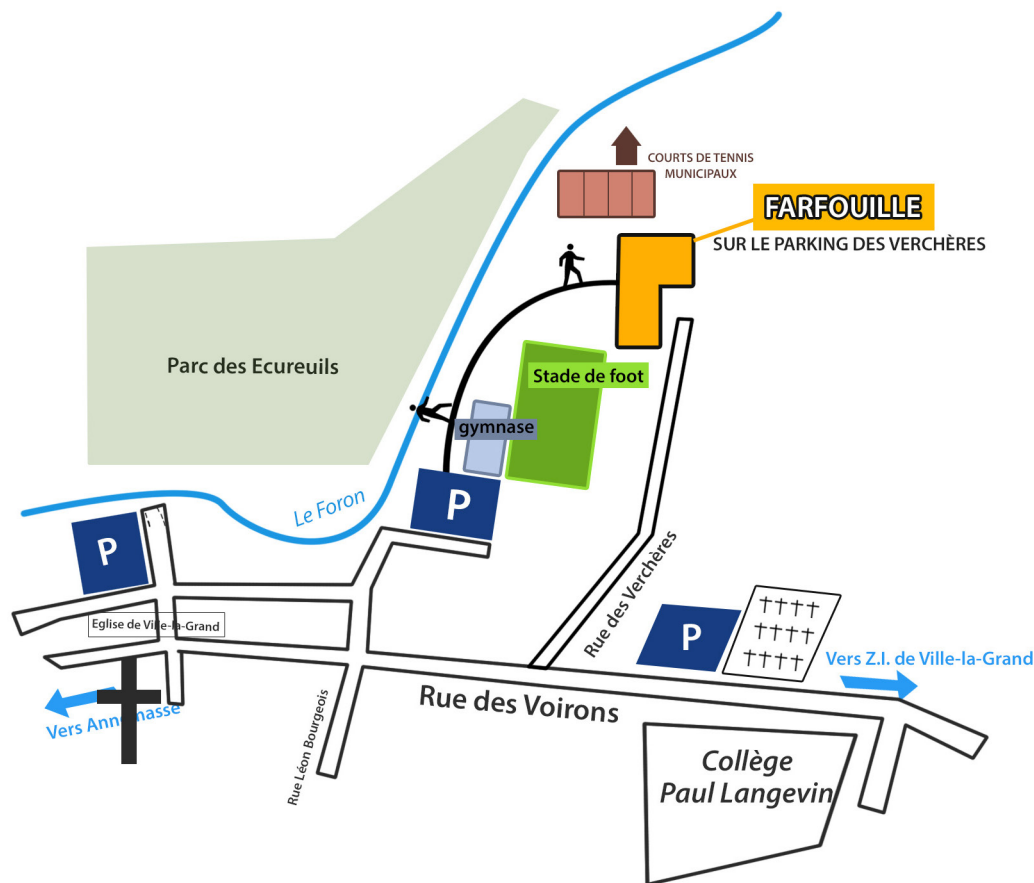
EMAIL

president.vlg.tennis@gmail.com

BULLETIN D'INSCRIPTION

www.tcvlg.fr

COMMENT ACCEDER A LA FARFOUILLE



VILLE-LA-GRAND

Dimanche 23 JUIN 2019

FARFOUILLE

organisée par les tennis municipaux

Parking des Verchères

Buvette Animations

Restauration

Conception et impression : Espace-Handicap

Ne pas jeter sur la voie publique

WWW.TCVLG.FR



BULLETIN D'INSCRIPTION

FARFOUILLE DE VILLE LA GRAND – 23/06/2019

(Remplir en lettre majuscules SVP)

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Numéro de téléphone :

E-mail (**obligatoire**) :

☐ Particulier

☐ Professionnel

Situation	Nb de modules	Prix unitaire	Total
Couvert emplacement - 8 stands de 3m x 2,5m (Longueur x largeur)		20€ le module	
Emplacement - 2m linéaire		8€ le module	
Tables (≈ 2m)		3€ la table	
TOTAL (joindre un chèque à l'ordre des « tennis municipaux de Ville la Grand »)			

Pièces à joindre à votre inscription par courrier :

- La photocopie recto verso de la carte d'identité (obligatoire)
- Bulletin inscription vide-grenier (obligatoire)
- Le chèque de réservation de l'emplacement
- (pour les professionnels) La photocopie de votre inscription au registre du commerce.

Le Club confirmera votre inscription par mail uniquement.

Bulletin d'inscription à renvoyer au mieux avant le 16 juin

M. FRATTE Fabrice

542 chemin des champs de bey

74140 Saint Cergues

Inscription possible sur place

RÈGLEMENT DE LA FARFOUILLE

- La manifestation se déroule autour des tennis municipaux au parking des Verchères à Ville la Grand à partir de 6h00 du matin.
- L'entrée de la farfouille est libre pour les visiteurs
- L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration du matériel
- La vente de boissons ainsi que la petite restauration est strictement réservée aux tennis municipaux de Ville la Grand.
- Tout emplacement est considéré comme réservé lorsque le règlement correspond à la place et tous les documents exigés sont parvenus à l'association.
- En aucun cas la somme versée pour la réservation ne sera remboursée
- L'exposant s'installe entre 5h et 8h
- Les places non occupées après 8h seront proposées et revendues à des personnes sans inscription détenant les documents exigés
- Les places non réservées seront vendues avec une majoration de 2€
- Pour des raisons de sécurité, aucun départ ne sera autorisé avant 17h (sauf accord de l'association)
- Aucun véhicule n'est autorisé à stationner sur le site de la farfouille : les exposants doivent impérativement retirer leurs véhicules après installation
- Tout emplacement devra être laissé aussi propre qu'à l'arrivée
- L'exposant particulier ou professionnel s'engage à fournir à l'inscription :
 - La photocopie recto verso de la carte d'identité (obligatoire)
 - Bulletin d'inscription vide-grenier (obligatoire)
 - Le chèque de réservation de l'emplacement
 - (pour les professionnels) La photocopie de votre inscription au registre du commerce.
- Toute inscription incomplète sera considérée comme nulle
- En cas d'intempéries, aucun remboursement ne sera accepté

Renseignements auprès de :

Fabrice : 06 86 32 51 02